

Élections régionales : lever les paradoxes bretons

Les élections régionales de mars interviennent alors que n'est pas achevée la réforme territoriale amorcée par le gouvernement, à l'issue du rapport Balladur.

À travers les multiples débats qu'elle suscite sur la future architecture des institutions ou, plus récemment, sur la réforme de la taxe professionnelle, de nombreuses voix s'élèvent pour exprimer la crainte d'une recentralisation rampante. Quoiqu'il en soit, le spectre de la réforme en cours ne manquera pas d'affecter les débats régionaux à venir.

La future assemblée régionale, élue pour 4 ans seulement, risque fort en effet de n'être qu'une assemblée de transition en attente d'une nouvelle configuration institutionnelle. Pour échapper à cette fatalité, il lui faudra faire preuve d'une capacité à s'emparer très vite de ses prérogatives, autour d'un projet clairement identifié. Sans quoi la région Bretagne perdra quatre années précieuses au regard de la rapidité des transformations en cours.

Les contours aujourd'hui connus de la réforme territoriale n'augurent, pour l'instant, rien de satisfaisant pour la Région, en tant qu'institution. Elle n'en sortira, apparemment renforcée ni en termes de compétences, ni en termes de capacités budgétaires. Le constat est d'autant plus décevant que, partout en Europe, la Région apparaît comme l'échelon idéal pour mettre en place les politiques de développement économique et de croissance, mais aussi de cohésion territoriale... et que les régions françaises sont déjà très faibles par rapport à nombre de leurs voisines. Dans un tel contexte, la Bretagne souffre clairement d'un manque de volonté politique pour se doter de compétences à la hauteur de ses enjeux et de ses besoins.

La prochaine assemblée élue saura-t-elle porter la volonté de régionalisation poussée et imposer la voix de la Bretagne aux différents échelons de décision ?

NE PAS CONFONDRE BRETAGNE ET RÉGION BRETAGNE

Au-delà d'un débat régional à l'étroit dans les compétences limitées du cadre institutionnel en vigueur, il est important de rappeler que la Bretagne, entité humaine collective, historique et culturelle, ne saurait se confondre avec la "Région Bretagne". Elle est à ce jour non reconnue en tant que telle, et les Bretons souffrent à cet égard d'un grave déficit démocratique par rapport à nombre de citoyens européens. Celui-ci est patent en matière de reconnaissance collective et de droits culturels ou éducatifs, mais on le décèle également dans les multiples contradictions actuelles du développement breton. Il n'empêche que, même imparfaite et inachevée, la "région Bretagne", reste le meilleur porte-parole potentiel des besoins de reconnaissance du peuple breton et qu'elle se devra également de jouer pleinement ce rôle.

Au regard de sa vitalité démographique et de ses indicateurs économiques satisfaisants, la région ap-

paraît aujourd'hui plutôt prospère et dynamique à l'échelle française. Cette bonne santé de façade recèle néanmoins des contradictions profondes, potentiellement porteuses de ruptures à venir. Ainsi, la région "la plus diplômée de France" est depuis longtemps incapable de fournir des débouchés professionnels à ses jeunes les plus qualifiés ; péninsule maritime, elle n'est pas véritablement capable de tirer parti du potentiel immense de la proximité des océans ; largement assise au plan économique sur l'importance du socle agricole et agro-alimentaire, elle semble ne pas considérer les activités qui font sa richesse ; très présente à l'international grâce au dynamisme de sa société civile, elle peine à se doter d'une véritable notoriété ; appréciée pour l'originalité de ses paysages et la richesse de son patrimoine, elle subit un processus de "banalisation accélérée" ; territoire animé par son maillage exceptionnel de petites et moyennes villes, porteur d'un authentique développement durable, elle s'engage dans des modèles métropolitains dépassés, qui menacent à terme sa cohésion sociale et territoriale. D'année en année, le risque se renforce d'un décrochage entre l'Est et l'Ouest de la région.

UN IMPÉRATIF DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La liste des contradictions pourrait être plus longue encore. Viennent s'y ajouter un impératif de diversification économique pour minimiser les

risques liés à une trop forte mono-activité automobile à l'Est, agro-alimentaire à l'Ouest, ou encore le nécessaire renforcement d'une économie véritablement "productive", à contre-pied des illusions d'une prospérité de court terme fondée sur l'économie "résidentielle" et l'attraction de populations nouvelles. Enfin, l'intégration des diverses activités bretonnes dans des filières désormais organisées à l'échelle internationale, et la création de véritables avantages comparatifs territoriaux restent des impératifs à construire...

De manière générale, la Bretagne transpose des modes de développement et des politiques "prêtes à porter" qui prennent insuffisamment en compte l'identité et les ressources propres du territoire. Cette lacune devient plus criante encore à l'heure où l'on redécouvre les vertus de l'économie "de proximité" et du développement durable. La Bretagne, fière de son identité, ignore largement sa culture et cela se ressent dans la manière d'envisager son propre développement, du niveau local au niveau régional. L'un des enjeux forts de l'économie de demain sera donc de réinvestir le territoire, d'approfondir la connaissance et l'animation de ses savoirs, savoir-faire, cultures et réseaux sociaux, et se réappropriation les ressources sur lesquelles asseoir le développement futur.

“Quelle capacité de la région à porter un projet collectif ?”

Au final, ce sont aussi les questions de la gouvernance et de la capacité de la région à porter un projet collectif qui sont posées. Quelle sera la capacité de la région – toujours en manque de légitimité – à jouer un rôle central dans l'animation et la cohésion du territoire, à mettre en musique le riche potentiel d'initiatives des acteurs privés et publics, à fédérer les multiples énergies bretonnes autour d'une vision partagée ? Comment s'appuyer pleinement sur le dynamisme d'une société civile exceptionnelle mais souvent paralysée par la concurrence des initiatives et l'excès d'individualisme ?

Telles sont quelques-unes des grandes questions auxquelles les listes en présence devront s'efforcer d'apporter des réponses. ■

BRETAGNE PROSPECTIVE

contact@bretagne-prospective.org